

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 99

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



VII. Jahrgang · 1941
No. 99 · 15. Juni

Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 10.—, halbjährlich Fr. 5.—
Parafat mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 5.—
Redaktionskommission: G. Eberhardt, J. Lang und E. Löpfe-Benz — Redaktionsbureau: Theaterstr. 1 Zürich
Druck und Verlag E. Löpfe-Benz, Rorschach

Offizielles Organ von: — Organe officiel de:

Schweiz. Lichtspieltheaterverband, deutsche und italienische Schweiz, Zürich
Sekretariat Zürich, Theaterstraße 1, Tel. 29189

Association cinématographique Suisse romande, Lausanne
Secrétariat Lausanne, Avenue du Tribunal fédéral 3, Tél. 2.6053

Film-Verleiherverband in der Schweiz, Bern
Sekretariat Bern, Erlachstraße 21, Tel. 29029
Verband Schweizerischer Filmproduzenten, Solothurn
Sekretariat Solothurn, Römerstraße 32, Tel. 913
Gesellschaft Schweizerischer Filmschaffender, Zürich
Sekretariat Zürich, Bleicherweg 10, Tel. 75522

Sommaire: Page

Studios cinématographiques et Production	1
Le Cinéma et le Goût du Public	3
Jacques Feyder parle cinéma	6
Résumé des sujets parus dans le Ciné Journal Suisse	7
Cinéma en Suède	8
Lettres d'Hollywood	8
Sur les écrans du monde	10
Communications des maisons de location	12

Inhalt: Seite

Bemerkungen zu einem Schweizer Film. Von Paul Ilg	13
S. L. V., Zürich, Sitzungsberichte	14
Generalversammlung des Verbandes der Basler Lichtspieltheater	14
Forderungen für die erweiterte Wochenschau	15
Bemerkenswerte Filmaufführungen in Zürich, Basel und Bern	15

Zusammenfassung der in der Schweizer Filmwochenschau erschienenen Sujets	19
Schweizerische Produktions- und Filmbearbeitungsstätten	19
Vom Film in Deutschland	21
Filmbrief aus Spanien	21
Neue Filme in Schweden	27
Etwas vom Russenfilm	27
Italienische Produktion	28
Deutsche Filmschaffende in Tirrenia	28
Filmbrief aus Rom	28
Filmbrief aus Frankreich	29
Der Monat in Hollywood	30
Haben es die amerikanischen Kinobesitzer leichter?	31
Eine Auszeichnung für unsern Korrespondenten in Hollywood	36
Internationale Filmnotizen	36
Film- und Kinotechnik	42
Büchertisch	42
Auszug aus dem Handelsregister	43
Mitteilungen der Verleiher	44

Nachdruck, auch auszugsweise, nur mit Quellenangabe gestattet

Studios cinématographiques et Production

Les projets de création d'un grand studio préoccupent aujourd'hui, notamment en Suisse Romande, nos milieux cinématographiques. Il nous semble donc utile de reproduire ici les passages essentiels de l'article du Dr. P. Meyer, paru en allemand dans le numéro précédent du «Film Suisse».

Certains de nos lecteurs ne seront peut-être pas du même avis que l'auteur de ces lignes, mais l'opinion du cinéaste zurichois, expert en la matière, mérite d'être retenue.

Grâce à l'initiative privée, assistée de modestes subsides, des studios cinématographiques

ont pu être créés à Zurich et à Bâle, fonctionnant déjà depuis quelques années. Grandeur, équipement technique, prix de location, tout correspond aux besoins d'une production de films suisses de long et de court métrage. En cas d'utilisation continue, les deux installations possèdent ensemble une capacité de production de 8 à 10 grands films par an. C'est dans ces studios que furent tournés les films à dialecte parus ces dernières années sur le marché suisse. Il faut recon-

naître que les producteurs, ou plus précisément leurs décorateurs, ont su utiliser si habilement l'espace disponible, que même les cinéastes étrangers en furent surpris.

Sous l'impression de ces films, la question des studios revient toujours à l'ordre du jour. Naturellement, il ne s'agit pas d'installations du même genre, mais d'un grand studio avec plusieurs plateaux, locaux annexes, terrains pour les prises de vues extérieures, etc., tel qu'il en existe dans les centres de production à l'étranger. Et déjà, des projets furent élaborés, des plans dessinés, des questions d'emplacement et d'équipement technique discutées, et examinées les possibilités de subvention, etc. etc.

Cette discussion a montré le grand intérêt que l'on porte au film suisse et prouvé les connaissances et capacités étonnantes de certains architectes dans ce domaine spécial; elle a de plus orienté le public sur les problèmes complexes que pose la création de studios cinématographiques.

Sans vouloir entrer dans les détails, il nous semble toutefois nécessaire de formuler quelques remarques de principe. Car souvent, on n'a pas assez tenu compte que ces questions doivent être considérées du seul point de vue professionnel. Dans la question de l'emplacement surtout, on a propagé des idées qui n'ont rien à faire avec les conditions d'un tel établissement; par la création d'un grand studio, on espère servir des intérêts régionaux, surmonter la crise et même animer le tourisme. Cela serait compréhensible si l'on pouvait prétendre que de tels résultats pourraient